



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Contremaître aux loisirs (fin de semaine)

Titre du poste : Contremaître aux loisirs (fin de semaine)

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Domaine d'emploi : Loisirs, culture et vie communautaire

Statut : Cadre intermédiaire

Nombre de poste : 1

Numéro de concours : J0226-0285

Date d'affichage : Le 12 février 2026

Date de fin d'affichage : Le 26 février 2026

Nature du travail :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique et prête à relever des défis pour pourvoir le poste de contremaître aux loisirs de fin de semaine à titre de cadre intermédiaire au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Sous l'autorité du surintendant aux loisirs, le titulaire du poste est responsable de la gestion et du contrôle des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la réalisation des différents mandats qui lui sont confiés. Plus précisément, il est responsable de diriger et coordonner la gestion du personnel affecté dans les 4 arénas ainsi que de l'équipe d'étudiants et de l'équipe de préposés et journaliers - chauffeurs aux parcs et terrains de jeux.

Le contremaître aux loisirs assure également les tâches suivantes :

- Coordonne les vérifications, les maintenances et la construction des équipements et des infrastructures de loisirs;
- Supervise et contrôle la gestion des ressources humaines de la division logistique et événementielle, en lien avec les activités sportives et de loisirs dont il est responsable;
- Estime les coûts des travaux, prépare des soumissions et en assure le suivi;
- Voit à la saine utilisation des ressources financières et matérielles sous sa responsabilité;
- Élabore et assure la mise en place et le suivi du respect des méthodes sécuritaires de travail;
- Collabore avec plusieurs intervenants tels que les bénévoles, les membres de fédérations sportives et collègues des autres Services municipaux;
- S'assure de la qualité du travail effectué par les employés ou les firmes externes sous-traitants;
- Effectue toutes autres tâches connexes à son domaine d'activité ou demandées par la direction.

Exigences :

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une discipline jugée pertinente (tel que mécanique du bâtiment, génie civil, technique en loisirs, etc.) ou l'équivalent;
- Détenir un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente;
- Posséder de l'expérience technique et/ou en gestion de personnel dans un milieu syndiqué sera considéré comme un atout;
- Avoir la volonté de travailler sur des horaires variables incluant les jours, les soirs et les fins de semaine.
- Détenir un permis de classe 5 valide;
- Avoir un grand sens du leadership;
- Être polyvalent, manuel et avoir une bonne aptitude à gérer plusieurs projets et dossiers en même temps;
- Avoir un grand souci du service à la clientèle pour assurer le meilleur service aux citoyens;
- La disponibilité est exigée pour assurer une garde en alternance et réaliser des travaux urgents;
- Bonnes connaissances et aptitudes en informatiques.

Horaire de travail :

L'horaire de travail régulier est de 40 heures par semaine (30 minutes de repas inclus) comme suit :

- Pour la période de la première semaine de mai à la deuxième semaine d'octobre : Du jeudi au dimanche de 9 heures à 19 heures;

- Pour la période de la deuxième semaine d'octobre à la première semaine de mai : Du jeudi au dimanche de 13 heures à 23 heures;

L'horaire est sujet à changement selon les besoins du Service.

Conditions de travail :

Les conditions de travail et avantages sociaux sont ceux établis selon la politique de la Ville de Mirabel, plus spécifiquement, vous bénéficierez :

- D'un milieu de travail dynamique et d'une ambiance agréable;
- D'une rémunération concurrentielle;
- Un horaire régulier de base de 40 heures par semaine (30 minutes de dîner inclus), avec la possibilité d'un horaire flexible;
- D'un programme d'aide aux employés et à leur famille;
- D'un régime d'assurance collective;
- D'un régime de retraite à prestations déterminées;
- De plusieurs congés fériés, incluant la période du temps des Fêtes, et de banques de congés mobiles, maladies et de vacances.

* Ces conditions et avantages d'emploi peuvent différer en fonction du statut d'emploi.

Le salaire annuel offert varie entre 99 800\$ et 119 531\$.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=bV9dQBwXCBtyagFwQIFSCFU9dGxEcFRZdUgiWy0NExdaKkRpUTZtcGJ2eQkbUxRVTHQqWw%3D%3D&chk=ZVpaShw%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0226-0285&BRID=EX438839&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.